

INITIATIVE POUR L'AVENIR DES GRANDS FLEUVES (IAGF)

LA PLACE DU FLEUVE DANS L'ATTENUATION ET L'ADAPTATION DE NOS SOCIÉTÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

LE FLEUVE, VECTEUR DE CIVILISATION ET OBJET DE CROYANCES – UNE INTRODUCTION

Pascal Bourdeaux
École Pratique des Hautes Études

Mentionner le nom d'un fleuve, c'est souvent lui rattacher celui d'une ville (Paris et la Seine, Londres et la Tamise, Florence et l'Arno), à fortiori de nos jours où les tendances à l'urbanisation continuent de s'accentuer au niveau mondial. Ce peut être évoquer les traits d'une culture régionale (la Rhénanie des princes palatins, l'Europe danubienne, La Louisiane et le Mississippi). Le seul nom d'un fleuve reste parfois attaché à la grandeur d'un empire : il est ainsi impossible d'envisager la grandeur de la Rome antique sans le Tibre, celle de l'Egypte sans le Nil, de Babylone ou de la Mésopotamie sans le Tigre et l'Euphrate. En Asie, sinisée ou indianisée, les constats sont les mêmes lorsqu'on évoque les grandes puissances hydrauliques qu'ont été à leurs apogées respectives la Chine des Han ou l'empire Khmer. D'un mot, considérer les fleuves, c'est avant toute chose comprendre en quoi ces derniers sont, à toute époque, vecteur essentiel de civilisation.

Les avancées industrielles et technologiques, perçues un temps avec optimisme (culte du progrès décollant du positivisme, idéal d'un expansionnisme ininterrompu, élargissement des sphères de connaissances humaines) avant d'être remises en cause et décrites parfois sous des formes alarmistes (prises de consciences contemporaines de la finitude du monde, du tarissement des ressources, du dérèglement des écosystèmes) ont eu tendance à définir les questions environnementales et de développement, notamment celles liées aux fleuves, sous des angles essentiellement techniques (gestion de bassins versants, etc.), économiques (optimisation du développement économique), politiques (enjeux du partage ou de l'internationalisation des accès à l'eau), environnementaux (maîtrise quantitative et veille qualitative de la ressource). Face à des situations de vulnérabilité ou de risques, on attend ainsi des États et des instances internationales les décisions politiques appropriées tout en incitant plus ou moins efficacement les sociétés civiles et les citoyens, par définition coresponsables, tout particulièrement dans les pays développés, à modifier leurs comportements et modes de vie. La technocratie d'un côté, la logique consumériste de l'autre, sont ainsi au centre des débats. S'ils sont des éléments indispensables à la recherche d'atténuation du changement climatique, ils ne sont certainement pas les seuls, ni les plus pertinents pour inventer les adaptations nécessaires aux évolutions environnementales et climatiques qui se doivent d'être innovantes, acceptées, pérennes.

L'instinct et le bon sens ont de tout temps poussé les hommes à développer des installations de vies communautaires aux abords de fleuves, lesquels apportaient ses besoins primaires, fertilisaient des zones agricoles et d'élevage, plaignaient l'homme sur des grandes voies de circulation à une époque où le déplacement fluvial était plus facile que le déplacement terrestre. Pascal considérait ainsi en son temps que le fleuve est un chemin qui marche. Aujourd'hui le constat qu'il faisait du fleuve comme facteur de mobilité reste valide, tout autant que ceux concernant ses abords somme site d'implantation humaine. Maîtrise de l'environnement naturel et structuration des espaces sociaux sont toujours alés de pair. Il ne peut en être différemment de nos jours même si la modernité – ou l'ultramodernité – tendent à gommer les évidences de l'équilibre entre nature et culture, entre préservation d'espaces naturels et gestion des espaces anthropisés, ou pour ce qui nous concerne plus directement, entre